



## BORDEREAU DE COLLECTE DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 Dépenses libératoires 13%

BORDEREAU A RETOURNER A :  
Ecole des MINES de Paris  
Agence comptable - référence TAXE 220  
60, boulevard SAINT MICHEL  
75272 PARIS CECEX 06

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage changent. Calculé sur 0,68% de votre masse salariale, 13% de cette somme sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles. C'est à vous de choisir le bénéficiaire !

L'École des MINES de PARIS est habilitée à recevoir ces versements de taxe d'apprentissage et vous pouvez procéder au paiement en direct.

Société : .....

SIREN : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nom du responsable : .....

Tél : ..... Email : .....

Montant du versement attribué à MINES Paris : .....

### MONTANT À PAYER DIRECTEMENT À MINES de Paris

- Virement IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0033 933 BIC : TRPUFRP1  
Titulaire du compte : ECOLE NAT SUP DES MINES PARIS - AGENCE COMPTABLE  
N° SIRET ECOLE 19 75 34 936 000 12 N° CODE APE 9215  
N° UAI ECOLE : 0753493P

RÉFÉRENCE À MENTIONNER DANS LE LIBELLÉ DU VERSEMENT « TA2020 »

- Chèque N° ..... Banque .....  
A l'ordre de ENSMP- AGENCE COMPTABLE - Mention TA2020 + votre SIREN au dos

### REÇU LIBÉRATOIRE

A l'issue de votre versement, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal libératoire.

Le souhaitez-vous :

- Par courrier  
 Par e-mail

Pour toute question ou demande d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter : Johanna DUCRET  
johanna.ducret@mines-paristech.fr, 01 40 51 94 15